

L'équipe du SAPFI



- ✓ **1** directrice de dispositif
- ✓ **1** chef de service
- ✓ **4** référents de parcours
- ✓ **1** psychologue
- ✓ **1** infirmière
- ✓ **1** assistante administrative
- ✓ **1** comptable



Le +

Autour de besoins spécifiques et de manière ponctuelle, l'équipe peut solliciter d'autres compétences associatives (assistante de service social, neuropsychologue)



Plan d'accès SAPFI

Boulevard Carnot



Tramway Ligne 1
Arrêt « Théodore Monod »



Parc Monod



Bus SETRAM Ligne n°12
Arrêt Saffray



Impasse Armand Saffray



**13 Impasse Armand Saffray
72000 LE MANS**



Accès par les transports en commun :

Bus Setram ligne n°12 – Arrêt « Saffray »

Tramway ligne T1 – Arrêt « Théodore-Monod »

Contacts

Mme CHINAZZI (Directrice)

06.84.32.03.87

Mr ALIZON (Chef de service) :

07.62.16.75.12

Secrétariat :

02.43.50.04.74

secretariat-sapfi@apajh72-53.fr



SAPFI* 72

*SAPFI : Service d'Accompagnement aux
Parcours de Formation et d'Insertion

Dispositif

Insertion sociale - Habitat diffus

AUTONOMIE

ORIENTATION

INSERTION PROFESSIONNELLE

Public concerné

Jeunes adultes âgés de 16 à 26 ans bénéficiaires d'une notification SESSAD, SAVS ou SAMSAH par la Maison Départementale de l'Autonomie :

- ✓ Jeunes en parcours scolaire (ULIS, lycée professionnel, SEGPA,...).
- ✓ Jeunes en formation professionnelle ou en contrat d'apprentissage.
- ✓ Jeunes en définition d'un projet professionnel ou en recherche d'emploi.
- ✓ Jeunes salariés.



Mission

Le SAPFI propose un accompagnement pour favoriser l'autonomie et développer les aptitudes des personnes accompagnées.

Différents moyens sont mis en œuvre pour les soutenir dans les étapes de leur insertion sociale et professionnelle.

Objectifs

- ✓ Définition du projet professionnel, d'orientation ou de formation par la découverte de différents secteurs d'activité.
- ✓ Aide à la recherche de stages, de contrats d'apprentissage et d'emploi.
- ✓ Soutien dans le parcours scolaire et de formation en partenariat avec les établissements (aide pédagogique, préparation aux examens...).
- ✓ Développement de l'autonomie dans la vie quotidienne (transports, logement, santé,...).
- ✓ Soutien sur le plan psychologique.
- ✓ Soutien dans les démarches de santé.
- ✓ Accompagnement social (constitution de dossiers, démarches administratives...).
- ✓ Ouverture sociale et culturelle.



Etapes de l'accompagnement



Le +

Le jeune est au cœur de l'accompagnement qui lui est proposé et lui permet ainsi d'être le premier acteur de son parcours.

